

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT
PASTORAL ET DES PRODUCTIONS ANIMALES**

PLATEFORME PASTORALE AU TCHAD

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SOUS-COMITE DE LA PLATEFORME PASTORALE AU TCHAD

N'Djaména, 23 juin 2015

Participants :

1. Directeur Adjoint du Développement Pastoral et des Productions Animales
2. Directeur Général de l'Hydraulique et de l'Assainissement
3. Directeur de l'Hydraulique Pastorale du MEH
4. Directeur de la Promotion de l'Education Nomade et Insulaire et des Enseignements Spécialisés
5. Président du CONORET
6. Directeur de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux
7. Chef de Service d'aménagement des ouvrages pastoraux à la DHP
8. Directeur des Services Vétérinaires
9. Directeur de la Promotion des Filières Animales
10. Assistant technique national en appui à la Plateforme Pastorale du Tchad
11. Assistant technique international en mission d'appui à la Plateforme Pastorale

Membres du sous-comité excusés :

1. DGDDPA (en mission ministérielle au Niger),
2. DOPFE (en mission en France)

Ordre du jour de la réunion du Sous-comité

Cette rencontre du sous-comité de la Plateforme Pastorale du Tchad a été organisée dans le but d'échanger sur les modifications à prévoir dans l'organisation du sous-comité de la Plateforme, tel que défini dans les activités du programme 2015.

Elle est également intervenue à la fin de la mission d'appui général apportée par l'Iram à la Plateforme et à son assistant technique national.

L'ordre du jour était principalement axé sur la finalisation d'une proposition d'organisation plus efficace du comité de suivi de la Plateforme afin de renforcer son impact et d'être mieux à même d'anticiper le démarrage des nouvelles interventions dans le développement pastoral.

Déroulement de la réunion et contenu des principaux échanges et décisions prises.

La réunion a démarré à 9h 30 et s'est déroulée jusqu'à 12 heures dans la salle de réunion de l'Inspectorat au MEH.

Elle a été introduite par le DGDPPA Adjoint du MEH, soulignant l'importance des actions menées par la Plateforme Pastorale et les enjeux de réorganisation du sous-comité conformément à la programmation de l'année 2015 et des échéances des appuis de l'assistance technique (fin aout).

Pabamé Sougnabé, assistant technique en appui à la Plateforme Pastorale est ensuite revenu sur les difficultés d'organisation du sous-comité suite à la réorganisation des ministères et le manque de disponibilité des membres du sous-comité.

Ensuite Bernard Bonnet de l'Iram, a développé une rapide synthèse des enjeux de l'appui à la Plateforme Pastorale appréciée des différents acteurs pour ses actions, ses études, formations et élaboration concertée de propositions conjointes pour améliorer les politiques publiques.

Il a ensuite présenté les différents axes de propositions discutées avec les membres du sous-comité et certains des partenaires de la Plateforme. Ces propositions portent sur : (i) le renforcement de l'animation de la plateforme, reprenant en ce sens les propositions du bilan 2014 ; (ii) la réorganisation du sous-comité de suivi pour intégrer les changements intervenus en 2014 ; (iii) la mobilisation d'un secrétariat exécutif permanent intégrant un point focal pour le Ministère, un point focal des OP et un assistant/secrétaire salarié pour renforcer l'information des OP ; (iv) la relance des travaux des sous-commissions spécialisées pour préparer le démarrage des PASTOR et PRAPS et stimuler la mise en œuvre des recommandations et (v) la diffusion rapide du nouvel arrêté de reconnaissance de la Plateforme et des cahiers des charges du comité de suivi opérationnel, du secrétariat exécutif permanent, des commissions spécialisées et des membres.

Un schéma d'organisation de la Plateforme intégrant ses trois niveaux (sous-comité, assemblée générale et commissions spécialisées) a été développé.

1° niveau. Le sous-comité de suivi opérationnel de la Plateforme Pastorale étant réorganisé dans la composition de ses membres pour intégrer notamment le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. La présidence étant placée au niveau du secrétariat général du MEH, le premier vice-président étant nommé par les OP d'éleveurs, et la seconde vice-présidence au niveau du secrétariat général du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement. Le sous-comité devient sous-comité de suivi opérationnel de la Plateforme. Il s'appuie sur un secrétariat exécutif permanent bénéficiant des appuis de l'assistance technique et capable de poursuivre les activités à l'issue de celle-ci. Ce Secrétariat exécutif permanent est composé de trois personnes : un secrétaire exécutif nommé par le MEH, un point focal des OP nommé par les OP, un assistant bilingue salarié.

2° niveau. L'assemblée de la Plateforme, constituée de quatre collègues d'institutions membres parties prenantes de l'espace de dialogue sur le développement pastoral : (i) Institutions ministérielles concernées par le développement pastoral, (ii) Organisations des pasteurs, agriculteurs et société civile, (iii) Partenaires Techniques et Financiers, (iv) Les projets intervenants dans le développement pastoral. L'adhésion à la plateforme est libre et volontaire et donne droit à participer au dialogue, à s'inscrire dans les travaux des commissions spécialisées, apporter des appuis financiers à des travaux

prospectifs, de capitalisation, d'élaboration de propositions de stratégies, de partage des connaissances et de formation...

3° niveau. Les commissions spécialisées qui constituent des groupes de travail ad hoc destinés à préparer des études prospectives, à cadrer ces études lors de leur déroulement, à discuter, enrichir les propositions, puis accompagner leur mise en œuvre. 7 commissions spécialisées sont actuellement à l'œuvre : (i) commission eau sécurisée pilotée par la DH avec l'appui des OP et de la DSSP, (ii) commission foncier pastoral sécurisé pilotée par la DSSP avec l'appui des OP et du MAE, (iii) commission éducation en milieu nomade pilotée par la DPENIES, (iv) commission santé animale pilotée par la DSV avec l'appui des OP, (v) commission alerte et gestion des crises pastorales pilotée par les OP avec l'appui du MEH. Une sixième commission est proposée sur la question de l'amélioration de l'accès à la santé en milieu nomade qui serait pilotée par le Programme National de promotion de services de santé en milieu nomade et des zones à accès difficile, avec l'appui des OP et de la DSV.

A l'issue de cette présentation plusieurs points de ces propositions ont été discutés et approfondis par les membres du sous-comité réunis. Ils seront intégrés à la proposition d'arrêté portant réorganisation du sous-comité de la Plateforme pastorale. Les principaux points retenus sont les suivants :

1-La nouvelle architecture du sous-comité de suivi opérationnel de la plateforme, articulé à un secrétariat exécutif permanent est validée par les membres du sous-comité. La configuration de la présidence au niveau SG/MEH assortie d'un vice-président représentant la confédération des organisations d'éleveurs ainsi qu'un second vice-président proposé au niveau du SG/MAE est également validé.

2-Modalités d'intégration d'institutions en tant que membre de la Plateforme Pastorale. Si l'adhésion est libre et gratuite, elle devrait se faire suite à un échange avec le comité de suivi ou le secrétariat exécutif permanent suivi d'une demande formelle d'adhésion. Ceci permettra de mieux identifier les personnes de contact et aussi les contributions et implications des nouveaux membres de la Plateforme Pastorale.

3-Implication des ONG travaillant dans le domaine de l'hydraulique pastorale et de l'éducation nomade. Chaque membre du sous-comité de suivi et responsables de l'animation des commissions spécialisées devrait établir une liste des ONG à contacter avec les coordonnées des personnes à rencontrer dans le cadre du processus d'adhésion élaboré ci-dessus par le sous-comité.

4-Appui institutionnel aux membres de la Plateforme Pastorale. Les activités de dialogue, de diagnostic, de formulation de stratégies nationales partagées par les différentes sensibilités constituent une forme essentielle de renforcement des capacités des membres de la Plateforme Pastorale. La formation des formateurs au développement du module de compréhension des logiques pastorales a constitué aussi une étape importante. Les 7 formateurs dont le niveau a été validé au terme du processus de formation sont en mesure de former leurs pairs dans le MEH (3 formateurs), dans le MAE (1 formateur), dans le MEN (1 formateur), secteur privé (1 formateur), OP (1 formateur). Un formateur formés au titre des OP et un du MEH n'ont pas été validés au terme du deuxième module (principalement à cause de la maîtrise insuffisante du français pour l'un et la faible maîtrise du module pour l'autre).

5-Fonctionnement de la Plateforme Pastorale. Au terme de l'appui actuel de l'AFD au secrétariat permanent de la Plateforme Pastorale, il serait nécessaire de trouver des

financements pour couvrir le fonctionnement du sous-comité de suivi et de son secrétariat exécutif permanent en attendant le démarrage du PASTOR et du PRAPS qui ont programmé des appuis à la Plateforme Pastorale.

6-Commission spécialisée santé animale. Elle doit intégrer l'expérience et les activités d'appui à la gouvernance vétérinaire, mais aussi intégrer plus largement la question de la mise sur pied de services de santé animale adaptés aux besoins des pasteurs et des éleveurs. L'enjeu est ici de s'inscrire dans les orientations intégrées dans ce domaine dans le PRAPS et le PASTOR pour développer une vision partagée entre organisations des éleveurs et services vétérinaires publics et privés. Pour cela l'animation de cette commission spécialisée est confiée à la DSV/MEH appuyée par les OP.

7-Commission crise pastorale. Il est validé le principe d'élargir le champ de travail de cette commission spécialisée qui a été constituée fin 2013 suite aux risques de crise pastorale au Sud du Tchad en lien avec la guerre civile en RCA. Depuis l'action de la Plateforme pilotée par les OP et le MEH a pu trouver un financement et un projet est actuellement en matière de médiation, de protection sanitaire des animaux concentrés à la frontière et en matière d'alimentation du bétail. Le champ de cette commission spécialisée qui est retenu est celui de l'alerte et la gestion des crises pastorales. Elle est pilotée par les OP avec l'appui du MEH et doit approfondir et préparer les activités du PRAPS dans ce domaine composante 4.

8-Formation et transfert de connaissances. Cette fonction essentielle dans la mission de la Plateforme Pastorale du Tchad ne fait pas l'objet d'une commission spécialisée puisque la Plateforme a constitué une équipe de 7 formateurs émanant des institutions clefs de l'élevage de l'hydraulique, de l'agriculture et de l'environnement, de l'éducation du secteur privé. Plusieurs conférences ont été également organisées dans les Université de N'Djaména et de Moundou. L'organisation des activités de cette composante serait donc gérée par le secrétariat permanent exécutif et mobilisera suivant les thèmes les formateurs et membres de commissions spécialisés pour intervenir dans ce cadre.

9-Clarification de l'attribution du mandat de 2^o vice-président et de point focal des OP au sein du secrétariat exécutif permanent. Le sous-comité a discuté ce point et considère que la mission de la Plateforme n'est pas d'interférer dans le processus de structuration des OP au niveau national. L'objectif est d'impliquer un représentant actif et impliqué dans les activités de la plateforme à ces deux postes de responsabilité stratégique pour un fonctionnement dynamique de la Plateforme. A ce titre il y a consensus des membres du sous-comité présents et la CONORET a été mandatée au titre des organisations des éleveurs du Tchad pour ce premier mandat de trois ans.

10-Etapes suivantes de la réorganisation et programmation de la suite des activités de la Plateforme. L'assistance technique est chargée de finaliser le projet d'arrêté et la note de réorganisation du sous-comité en intégrant les éléments de décision ci-dessus. Le MEH est chargé de transmettre ce nouvel arrêté au Ministre pour signature. Le MEH, la CONORET et le MAE désignent les personnes proposées pour la présidence du nouveau sous-comité. Le MEH et la CONORET présentent les personnes proposées pour le nouveau secrétariat exécutif en lien avec le cahier des charges concerné. Sur ces bases le nouveau sous-comité devrait se réunir en invitant les animateurs des commissions spécialisées et les PTF pour une présentation officielle et un état d'avancement du programme 2015 et préparation du programme 2016.

Clôture de la séance de travail du sous-comité.

Au terme de ces échanges riches et mobilisateurs le DGDPPA adjoint a remercié les participants et clôturé la réunion à 12h 30.

N'Djamena, le 23 juin 2015

Les membres du sous-comité de la Plateforme Pastorale du Tchad

Annexe 1 : Schéma d'architecture d'organisation de la Plateforme Pastorale du Tchad.

Proposition de dispositif organisationnel de la Plateforme Pastorale



Annexe 2 : Cahier des charges du sous-comité de suivi opérationnel de la Plateforme Pastorale du Tchad

Le cahier des charges du sous comité de suivi opérationnel

La fonction du sous-comité suivi: fonction de suivi opérationnel et de décision sur les orientations et les opportunités soumises à la Plateforme. Il doit se réunir tous les deux mois pour examiner l'avancement des travaux et les décisions à prendre au titre de la Plateforme Pastorale en lien avec son programme annuel validé avec les membres de la plateforme.

Le sous-comité de suivi se réunit tous les deux mois pour examiner les avancées du programme de travail annuel avec le secrétariat exécutif permanent et **une fois par an** pour la préparation du bilan annuel et de la programmation des activités annuelles de la Plateforme. **Les tâches des membres du sous-comité** sont :

- Rend compte des travaux des commissions présidées par chaque membre du sous-comité de suivi ;
- Apporte des propositions d'initiatives et de financement des travaux de la Plateforme Pastorale ;
- Informe les membres de son institution sur les travaux de la Plateforme et fait connaître ses actions ;
- Apporte des informations utiles aux bulletins d'information et au site de la Plateforme
- Participe à la préparation du bilan et de la programmation annuelle ;
- Participe aux événements Plateforme : conférence, transfert des connaissances

Annexe 3 : Cahier des charges du secrétariat exécutif permanent

Le cahier des charges du secrétariat permanent exécutif

Composition: 2 cadres permanents (un secrétaire exécutif nommé par le MEH), un point focal OP (désigné par les OP) appuyés par un assistant bilingue salarié

Les tâches du secrétariat exécutif permanent de la Plateforme :

- rend compte au sous comité de suivi de la Plateforme Pastorale;
- Rédige les rapports d'activités en lien avec le sous comité de suivi
- préparation des réunions bimestrielles du sous-comité de suivi ;
- représentation de la Plateforme dans les rencontres au niveau national et régional des OP et des institutions membres de la Plateforme ;
- animation et suivi au quotidien de la mise en œuvre des activités du programme de travail de la plateforme ;
- élaboration des bulletins d'information et actualisation des informations sur le site de la Plateforme ;
- Traduction édition, diffusion produits de la Plateforme pour diffusion aux OP;
- organisation des événements : conférences, transfert des connaissances.
- élaboration de termes de références pour les travaux de la Plateforme sur la demande du comité de suivi ;
- démarches de recherche de financements pour les travaux de la Plateforme ;
- gestion des financements acquis pour les activités et le fonctionnement.